

Championnats de France des jeunes 2025
Du 21 au 24 août pour les U18 & U21 à partir du 22 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 20 août.

Chère compétitrice, cher compétiteur,

Vous souhaitez participer aux championnats de France "jeunes" 2025. La délégation Carpe vous remercie de votre confiance et de l'intérêt que vous portez à cette compétition.

Cette année, c'est la Région BOURGOGNE qui accueillera les 3 catégories des ces Championnats Ils se dérouleront dans la NIÈVRE sur le magnifique et sauvage Lac de PANNECIÈRE :

Comme pour chaque édition :

LES INSCRIPTIONS NE SERONT VALIDÉES DÉFINITIVEMENT QUE SI LES DOSSIERS SONT COMPLETS. Les dossiers sont à renvoyer par **MAIL UNIQUEMENT**, avec les fiches et documents demandés à francoise.decastro@wanadoo.fr, sauf pour le(s) chèque(s) de règlement qui devront eux, être envoyer par courrier postal (voir adresse cadre en bas de page).

Vous pourrez suivre les binômes définitivement validés sur le site Internet de la commission Carpe :

http://www.ffps-carpe.fr/Competitions/Ch_Jeunes/championnats-france-jeunes.html, (au fur et à mesure des inscriptions).

Pour vous inscrire : **Vous devez être à jour de votre licence FFPS 2025**, Vous pouvez la prendre, directement à partir du "module licences" de la délégation Carpe : <https://outils.ffps-carpe.fr/prendre-une-licence.html>

Le DOSSIER COMPLET à nous retourner, doit inclure la totalité des documents suivants :

1. La fiche d'inscription (complétée et signée)
2. Les autorisations parentales pour les mineurs (complétées et signées)
3. Les autorisations de droit à l'image pour les deux compétiteurs (complétées et signées)
4. Le règlement complet de votre inscription par chèque. (Voir cadre « Droits d'inscriptions » ci-dessous)
5. Les Photocopies des cartes d'identités des compétiteurs.

Nous vous rappelons que pour un participant mineur un accompagnateur majeur est OBLIGATOIRE.

Pour les catégories U18 et U21, l'accompagnateur peut être le coéquipier, **si bien sûr, celui-ci est majeur** au jour de la compétition, et que le responsable légal du compétiteur mineur, l'autorise. (Bien compléter la fiche « d'autorisation parentale »).

Pour la catégorie U15, nous imposons **2 accompagnateurs**.

TOUS LES ACCOMPAGNATEURS doivent être impérativement licenciés quel que soit le type de licence : LOISIR ou SPORTIVE, ceci pour des raisons d'assurance et de responsabilité.

A savoir que pour vous éviter des frais supplémentaires, c'est la délégation Carpe de la FFPS, qui prendra en charge la licence du second accompagnateur.

Merci de nous contacter au 06 86 90 52 27 au préalable pour cette prise en charge.

Droits d'inscriptions :

Catégories de : Moins de 15 ans (U15) - au 1^{er} janvier 2025 :

- 85 € par binôme sans sponsor, ou 145 € par binôme sponsorisés*

Catégorie : Moins de 18 ans (U18) et moins de 21 ans (U21) - au 1^{er} janvier 2025 :

- 130 € par binôme sans sponsor, ou 190 € par binôme sponsorisés*

Établir le ou les chèques de règlement à l'ordre de : FFPS-CARPE et le(s) envoyer par courrier postal à l'adresse suivante :

FFPS Carpe - Françoise DE CASTRO
16, rue Impériale - 26600 SERVES SUR RHÔNE

* Attention : le tarif « sponsor », ne prend en compte **qu'un seul et unique sponsor**, pour tout sponsor supplémentaire, rajouter 60 € par sponsor. La banderole « sponsor(s) » ne doit en aucun cas, dépasser les dimensions suivantes : 2,50 mètres de longueur X 75 cm de Hauteur.

Dossier d'Inscription à renvoyer COMPLET à :
Courriel : francoise.decastro@wanadoo.fr - Téléphone : 06 07 97 20 35

Championnats de France des jeunes 2025
Du 21 au 24 août pour les U18 & U21 à partir du 22 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 20 août.

FICHE D'INSCRIPTION :

Catégorie :	Inscrire ici la catégorie du compétiteur le plus âgé.	U15 : nés après le 01 janvier 2010
		U18 : nés entre le 01 janvier 2007 et le 31 décembre 2009
		U21 : nés entre le 01 janvier 2005 et le 31 décembre 2006

Compétiteur 1	NOM :		Prénom :	
	N° Licence 2025 :	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
	Tel :	Email :		

Compétiteur 2	NOM :		Prénom :	
	N° Licence 2025 :	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
	Tel :	Email :		

SPONSOR(s) :	1 :	2 :	3 :
---------------------	-----	-----	-----

Accompagnateur 1

NOM :		Prénom :	
N° Licence 2025 : <small>(Sportive ou loisir)</small>	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
Tel :	Email :		

Accompagnateur 2 (Obligatoire pour les moins de 15 ans) Si le second accompagnateur n'est pas licencié FFPS la 2^{ème} licence (loisir) est offerte, merci de nous contacter avant de prendre cette 2^{ème} licence.

NOM :		Prénom :	
N° Licence 2025 : <small>(Sportive ou loisir)</small>	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
Tel :	Email :		

Accompagnateur 3

NOM :		Prénom :	
N° Licence 2025 : <small>(Sportive ou loisir)</small>	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
Tel :	Email :		

Nous confirmons notre engagement aux **Championnats de France des Jeunes** qui se dérouleront du :
21 au 24 août 2025 sur le LAC DE PANNECIÈRE (58)

Nous reconnaissons l'exactitude de nos dates de naissance, certifions avoir été informés que pour pouvoir participer à cette épreuve, nous devons être en possession d'une licence FFPS et accepter les règlements dans leur intégralité.

RAPPEL :

- Pour la catégorie U18, (moins de 18 ans), il faut au MINIMUM, **1 accompagnateur majeur**.
- Pour la catégorie U15 (moins de 15 ans), il faut **OBLIGATOIREMENT 2 accompagnateurs majeurs**.

Signature Compétiteur 1 :	Signature Compétiteur 2 :	Signature Accompagnateur 1 :	Signature Accompagnateur 2 :	Signature Accompagnateur 3 :

Championnats de France des jeunes 2025
Du 21 au 24 août pour les U18 & U21 à partir du 22 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 20 août.

PROGRAMME OFFICIEL

Mercredi 20 août :

- 09H00, Rendez-vous des organisateurs et arbitres officiels
- 10H00 à 14H00, Balisage et marquage des postes

À partir de 14H00, et jusqu'à 20H00 au **PC accueil et compétition :**

Salle des Fêtes de CHAUMARD : Accueil, validation et contrôles.

Pour TOUS les participants (Accompagnateurs inclus) Ne pas oublier de prendre avec vous, votre :

- CARTE D'IDENTITÉ nationale ou document justifiant de votre identité.
- Carte de sécurité sociale (En cas de « petit bobo »).
- Licence FFPS 2025 avec photo...

Ces documents sont **OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS**

Jeudi 21 août :

U18 & U21 Secteur 2, 3, 4 et 5	U15 Secteur 1
<p>DÉBUT DE LA COMPÉTITION U18 & U21 : Présence obligatoire de tous les participants des catégories U18 et U21 validés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 07H30- RDV à la mise à l'eau (plage) de CHAUMARD ➤ 08H00- Lancer de précision pour déterminer l'ordre du choix des postes. ➤ 09H00 – Choix des postes par catégories. (L'ordre de choix sera défini par le concours de lancer). ➤ 09H30 – Installation sur les postes. ➤ 11H30 - Début de la compétition. ➤ 19H00 - Classement provisoire 	<p>De 15H00, à 19H30 au PC. Accueil des compétiteurs, contrôle et validation des compétiteurs U15</p>

Vendredi 22 août :

<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10H00 - Classement provisoire ➤ 19H00 - Classement provisoire 	<p>DÉBUT DE LA COMPÉTITION U15 : Présence obligatoire de tous les participants U15 validés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 08H00 – RDV à la mise à l'eau (plage) de CHAUMARD. ➤ 08H15- Lancer de précision pour déterminer l'ordre du choix des postes. ➤ 09H00 - Choix des postes U15. (L'ordre de choix sera défini par le concours de lancer). ➤ Installation sur les postes. ➤ 11H00 - Début de la compétition ➤ 19H00 - Classement provisoire
---	---

Samedi 23 août :

<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10H00 - Classement provisoire ➤ 19H00 - Classement provisoire 	<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10H00 - Classement provisoire ➤ 19H00 - Classement provisoire
---	---

Dimanche 24 août :

- 10H00, fin de la compétition (toutes catégories confondues).
- À partir de 11H00, accueil des personnalités, lieu à définir.
- 11H30, discours, classements, podiums, remise des prix, trophées et photos.

Contact, Infos dossier : **Françoise DE CASTRO** : francoise.decastro@wanadoo.fr – 06 07 97 20 35

Contact, partie technique : **Nicolas PATIN** nico.angelepatin@gmail.com – 06 73 19 42 46

Championnats de France des jeunes 2025
Du 21 au 24 août pour les U18 & U21 à partir du 22 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 20 août.

Autorisation parentale,

À compléter pour TOUS les COMPÉTITEURS MINEURS.

Attention rappel :

Compléter cette fiche autorisation pour **TOUS LES COMPÉTITEURS MINEURS** au jour des championnats.
Pour la catégorie U15, merci de bien remplir la fiche autorisation pour **tous les accompagnateurs**.
Pendant la totalité de la compétition, la présence d'au moins un accompagnateur désigné par les parents est obligatoire sur le poste.

À aucun moment, un mineur ne doit rester seul sur le poste de pêche.

Compétiteur 1

Je soussigné

Responsable légal de

Autorise mon fils ou ma fille, à participer aux Championnats de France des Jeunes qui se dérouleront sur le LAC DE PANNECIÈRE du 21 au 24 août 2025.

En mon absence et pendant toute la compétition, mon fils ou ma fille sera sous la responsabilité de :

Écrire dans les cases : les NOMS, Prénoms et N° de licence de chaque accompagnateur

Accompagnateur N° 1 :

Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 2 :

Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 3 :

Monsieur, Madame :

Signature du responsable légal :

Signatures des accompagnateurs :

Compétiteur 2

Je soussigné

Responsable légal de

Autorise mon fils ou ma fille, à participer aux Championnats de France des Jeunes qui se dérouleront sur le LAC DE PANNECIÈRE du 21 au 24 août 2025.

En mon absence et pendant toute la compétition, mon fils ou ma fille sera sous la responsabilité de :

Écrire dans les cases : les NOMS, Prénoms et N° de licence de chaque accompagnateur

Accompagnateur N° 1 :

Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 2 :

Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 3 :

Monsieur, Madame :

Signature du responsable légal :

Signatures des accompagnateurs :

Championnats de France des jeunes 2025
Du 21 au 24 août pour les U18 & U21 à partir du 22 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 20 août.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

En signant ce document, j'accorde à la FFPS-Carpe, l'autorisation de publier les vidéos et/ou photographies officielles, prises par les organisateurs ou leurs représentants désignés, lors des manifestations inscrites au calendrier officiel de la FFPS.

Ces images pourront être exploitées dans le cadre de toute campagne de promotion et de communication de la FFPS, quel que soit le type de support Média à sa disposition : Internet, magazines, web, support papier, etc., qu'il soit à but commercial (presse spécialisée) ou distribué à titre gratuit.

J'autorise également la modification de ces documents (vidéos ou photos), étant entendu que toute modification (changement de cadrage, de couleur et de densité, de découpage, d'insertion, etc.), devra avoir l'aval du détenteur des droits avant publication (FFPS-Carpe).

J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation à mes droits à l'image, et consens à l'utilisation par la commission FFPS-CARPE, des supports sur lesquels j'apparais.

Cette fiche est à compléter par les responsables légaux des compétiteurs s'ils sont mineurs ou par les compétiteurs s'ils sont majeurs.

Compétiteur 1

Je soussigné(e), (NOMS et prénoms) :

Numéro de Licence FFPS :

Responsable légal de :

Fait à : Le :

Nom et Signature du compétiteur 1
ou du responsable légal si le compétiteur est mineur :
Écrire la mention : lu et approuvé

Compétiteur 2

Je soussigné(e), (NOMS et prénoms) :

Numéro de Licence FFPS :

Responsable légal de :

Fait à : Le :

Nom et Signature du compétiteur 2
ou du responsable légal si le compétiteur est mineur :
Écrire la mention : lu et approuvé

Championnats de France des jeunes 2025
Du 21 au 24 août pour les U18 & U21 à partir du 22 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 20 août.



Plan des secteurs de catégories



Contact, Infos dossier : **Françoise DE CASTRO** : francoise.decastro@wanadoo.fr – 06 07 97 20 35

Contact, partie technique : **Nicolas PATIN** nico.angelepatin@gmail.com – 06 73 19 42 46